

Action n°5 – Territoire responsable

Gérer le parc automobile et les équipements à moteur en visant à réduire leur impact environnemental

Enjeux

Participer à l'effort en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des autres nuisances.

Limiter l'impact du parc automobile et des équipements à moteur de la commune sur la qualité de l'air.

Objectifs de l'action

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements des services.
- Faire évoluer la qualité environnementale du parc de véhicules et des engins à moteur de la commune
- Réduire les coûts de fonctionnement (carburants).

Description

Remplacement progressif des engins à moteur thermique simple par des engins électriques, ou hybrides, ou aux rejets moins importants, selon l'usage et l'évolution des techniques disponibles.

Mutualisation des véhicules (fonctionnement en pool)

Entretien régulier du parc

Sensibilisation et formation des agents concernés à l'éco-conduite.

Remplacement de machines thermiques par des machines sur batterie.

Mise en place d'une station de carburant qui permettra d'effectuer un suivi des consommations par véhicules, de mesurer les économies réalisées, d'élaborer un suivi des bilans carbone des machines et véhicules.

Moyens financiers et humains

40 000 euros par an sur 5 ans pour la première tranche (soit un à deux véhicules par an)

Calendrier de réalisation

Première tranche : 2013 – 2018

Deuxième tranche à partir de 2018

Indicateurs d'évaluation

- Suivi des consommations de carburants par véhicule
- Mesure des économies réalisées
- Estimation du bilan carbone par machine et par véhicule.

Service pilote de l'action

CTM (pour la partie achat)

Services associés à l'action

Tous services (pour l'exploitation)

Partenaires concernés

Entreprises fournisseurs.

